

Papier politique du CSAJ sur le thème de l'inclusion

Adopté par l'Assemblée des délégué*es le 23.03.2024

1. Résumé

Le papier politique sur le thème de l'inclusion poursuit l'ambition de créer une société inclusive, qui adapte ses conditions de manière que tout le monde puisse participer à la communauté. Dans ce contexte, les organisations de jeunesse jouent un rôle important : au moyen de mesures concrètes, il est possible de faire en sorte que plus de personnes se sentent à l'aise et bien accueillies au sein des organisations de jeunesse. Le rôle et l'engagement du CSAJ consistent à promouvoir l'inclusion au sein de son organisation, à fournir aux organisations membres des outils et des ressources, et à mettre en œuvre, en concertation avec les organisations membres, des projets spécifiques dans le domaine de l'inclusion.

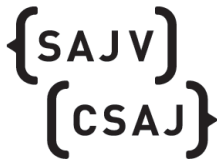
Contenu

1. Résumé	1
2. Introduction.....	1
3. Contexte et situation initiale	2
4. Différents domaines d'inclusion	2
a. Diversité sexuelle et de genre.....	2
b. Diversité culturelle.....	3
c. Handicaps.....	3
d. Origine socioéconomique	4
e. Neurodiversité.....	4
f. Santé mentale	5
5. Rôle du CSAJ.....	5

2. Introduction

Chaque personne a le droit d'être traitée avec dignité et respect. L'inclusion cherche à supprimer les obstacles afin de garantir ces droits et que tout le monde puisse participer sur un pied d'égalité à la société. L'ambition de créer un espace inclusif devrait être présente dans toutes les sphères de la société, y compris au sein des associations de jeunesse.

Les associations de jeunesse devraient créer un environnement dans lequel les jeunes personnes se sentent bienvenues indépendamment de leur origine, de leurs capacités et de leurs besoins. Cette aspiration constitue certes un défi pour les organisations de jeunesse. D'autre part, si elles parviennent à créer un espace inclusif, cela peut contribuer à la diversité dans les organisations et à l'égalité des chances dans la société.



3. Contexte et situation initiale

Par le terme *inclusion*, on entend impliquer toutes les personnes. Contrairement au concept d'*intégration*, on n'attend pas ici de l'individu qu'il s'adapte, mais plutôt que les conditions générales soient ajustées afin que chaque personne puisse faire partie d'une communauté.¹ En tant que mission incombant à l'ensemble de la société, tous les domaines de la vie, toutes les phases de la vie et tous les champs sociaux doivent être pris en compte dans le but de reconnaître et de lutter contre la marginalisation, la discrimination et la stigmatisation.² Pendant longtemps, le terme d'inclusion dans le discours public a surtout été utilisé en relation avec la réduction des barrières pour les personnes en situation de handicap. La compréhension moderne de l'inclusion prend cependant en compte toute diversité, qu'il s'agisse de diversité culturelle, corporelle ou de genre.

En Suisse, au niveau politique, il reste du pain sur la planche dans le domaine de l'inclusion : citons par exemple l'inclusion des élèves présentant des besoins particuliers dans les classes régulières, l'intégration sur le marché du travail, l'égalité entre les genres ou la participation politique. Mais au-delà de la politique, les organisations de jeunesse aussi ont le potentiel et la responsabilité de faire avancer activement l'inclusion des jeunes personnes.³ Pour que cela fonctionne, les organisations de jeunesse doivent supprimer les barrières. Cela implique la sensibilisation, la collaboration avec des professionnel*les et la vérification régulières des projets et des structures organisationnelles pour supprimer tout éventuel mécanisme d'exclusion.⁴

4. Différents domaines d'inclusion

Dans ses projets, le CSAJ est tenu à prendre en compte l'inclusion dans sa globalité et ne peut se limiter à n'en considérer que certains domaines. Toutefois, la clarification proposée ci-dessous pour certains domaines d'inclusion peut aider à une meilleure orientation du CSAJ et de ses projets. Pour ses projets, le CSAJ accorde toujours la priorité à ses organisations membres et à leurs besoins.

a. Diversité sexuelle et de genre

Malgré les progrès en termes d'égalité au cours des dernières années, les personnes FINTA sont toujours discriminées dans de nombreux domaines. Il existe ainsi un écart salarial entre les femmes et les hommes, les femmes sont sous-représentées dans les organes décisionnels de la politique et de l'économie et la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle reste toujours difficile.⁵ Cet angle d'approche est toutefois insuffisant en ce qui concerne l'inclusion des différents genres et orientations sexuelles.

¹ EnableMe, Integration, Inklusion und die Situation in der Schweiz, [Integritation & Inklusion | EnableMe](#).

² Kerstin Ziemer, Didaktik und Inklusion, [Didaktik und Inklusion, 2018](#)

³ Inclusion et diversité dans les associations de jeunesse, [Support pédagogique Inclusion et diversité \(csaj.ch\)](#), p. 6.

⁴ Inclusion et diversité dans les associations de jeunesse, [Support pédagogique Inclusion et diversité \(csaj.ch\)](#), p. 6.

⁵ Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Égalité salariale, [Égalité salariale \(admin.ch\)](#) ; Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, [En point de mire \(admin.ch\)](#).

La conception des genres a été et reste encore largement influencée par une perspective binaire. L'inclusion de différentes identités de genre exige l'assouplissement de cette conception binaire du genre. La conception du genre comme un spectre prend en compte les personnes qui se définissent comme appartenant à plusieurs genres ou à aucun. De même, l'orientation sexuelle, susceptible d'évoluer au fil de la vie, doit être envisagée comme une palette variée de possibilités.

Les évolutions dans la perception de la diversité sexuelle et de genre doivent parvenir au niveau politique et être garanties par une formation scolaire et extrascolaire. Les organisations de jeunesse peuvent aussi contribuer à ce que l'ensemble des jeunes, indépendamment de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, se sentent bien dans leur peau et bien accueilli*es.

b. Diversité culturelle

Environ un quart de la population suisse n'a pas de passeport suisse.⁶ Ces personnes ne peuvent participer aux votations et aux élections, elles sont plus souvent sans revenu et dans une moins bonne situation financière.⁷ D'une part, des mesures politiques qui encouragent la participation des étranger*ères dans différents organes sont nécessaires pour l'inclusion de ces personnes ; d'autre part, les associations de jeunesse peuvent aussi jouer un rôle important concernant l'inclusion des jeunes issu*es de l'immigration. Car, souvent, elles*ils sont peu intégré*es dans les associations de jeunesse.⁸ Les raisons qui l'expliquent peuvent être variées : barrières linguistiques, différences culturelles, informations insuffisantes pour les parents ou préjugés des organisations. Il est donc important d'inclure les jeunes avec une communication multilingue et de les sensibiliser aux différents contextes culturels. L'accès aux organisations de jeunesse peut aussi être facilité par des programmes spécifiques aux groupes cible et par un encouragement actif à la participation.

c. Handicaps

En Suisse, environ 1.7 million de personnes vivent avec un handicap.⁹ Et pourtant, elles sont généralement peu visibles dans l'espace public. Les handicaps psychiques et physiques conduisent souvent à l'exclusion des personnes concernées de la société. Pour y remédier, il faut penser un système de formation inclusif, qui encourage l'intégration des enfants en situation de handicap dans les classes, il faut garantir l'accessibilité des manifestations et infrastructures ainsi que l'accès à la santé et aux soins pour les personnes en situation de handicap. Il est également essentiel de promouvoir des projets pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans les activités et manifestations sociales, sportives et

⁶ Chancellerie fédérale, Faits, [Faits | CH Info \(ch-info.swiss\)](#).

⁷ Office fédéral de la statistique, Migration et intégration, Flux migratoires et population issue de la migration, [2216-2200.pdf](#).

⁸ Okaj Zürich, Interkulturelle Öffnung in den Jugendverbänden, [2.0. Schlussbericht interkulturelle Öffnung in den Jugendverbänden \(okaj.ch\)](#), p. 3.

⁹ Office fédéral de la statistique, Personnes handicapées, [Personnes handicapées | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#).

culturelles. Les médias numériques et traditionnels occupent également une place centrale pour la sensibilisation de la société et le détabouïsation de ce thème.

Dans les organisations de jeunesse, l'intégration des enfants et des jeunes en situation de handicap passe avant tout par l'accessibilité des manifestations telles que les camps, les ateliers et d'autres programmes. Il s'agit ici de prendre en compte non seulement les obstacles physiques comme les escaliers dans les logements ou d'autres infrastructures utilisées, mais aussi les obstacles linguistiques, comme la langue des signes. Ces obstacles peuvent être supprimés par une bonne planification et des mesures comme des rampes mobiles et des aides numériques à la communication.

d. Origine socioéconomique

Dans les domaines de la formation, du travail, de la santé et des loisirs, l'origine socioéconomique peut amener à de puissants mécanismes d'exclusion. Au niveau de l'enseignement supérieur, il faut concevoir un système de formation qui permette à quiconque, indépendamment de son origine socioéconomique, d'accéder à une formation de qualité. Des frais de santé élevés peuvent constituer un problème de taille pour les familles économiquement défavorisées.

Dans les organisations de jeunesse, les mécanismes d'exclusion socioéconomique se présentent généralement sous la forme de frais d'inscription ou de cotisations. À ceux-ci peuvent s'ajouter des coûts pour les transports ou le matériel. Pour les personnes économiquement défavorisées, ces mécanismes d'exclusion peuvent être combattus par des programmes de prise en charge des coûts.

e. Neurodiversité

La neurodiversité fait référence à des différences neurologiques qui peuvent donner lieu à un large spectre de spécificités. Elle décrit ainsi le fait que la structure et l'organisation du cerveau peuvent être similaires d'un individu à l'autre, mais fonctionner différemment.¹⁰ Les personnes neurodivergentes incluent celles atteintes de TDAH, d'autisme ou de troubles de la lecture et de l'orthographe.¹¹ L'inclusion de ces personnes est surtout importante dans l'environnement scolaire. Les programmes scolaires doivent être adaptés pour les besoins spécifiques des enfants et jeunes neurodivergent*es, sans pour autant encourager les mécanismes d'exclusion. Cela comprend la sensibilisation du personnel enseignant et d'accompagnement ou la mise en place d'espaces d'apprentissage adaptés.

Dans le travail des organisations de jeunesse aussi il faut prendre en considération les besoins des personnes neurodivergentes. Celles-ci peuvent ainsi développer différentes méthodes pour gérer les situations difficiles. Il est donc important d'en discuter auparavant

¹⁰ Fondation suisse pour la santé, Diversité, Neurodiversité, [7.3 Neurodiversité | RADIX Fondation suisse pour la santé](#).

¹¹ Fondation suisse pour la santé, Diversité, Neurodiversité, [7.3 Neurodiversité | RADIX Fondation suisse pour la santé](#).

avec elles et de créer des espaces sécurisés, permettant aux enfants et aux jeunes concerné*es de surmonter les situations stressantes.

f. Santé mentale

Environ un tiers des jeunes en Suisse et au Liechtenstein indiquent être concerné*es par des problèmes psychiques.¹² Parallèlement à la lutte contre les causes et les facteurs de risque, il est essentiel de proposer des mesures de prévention et suffisamment de places de thérapie. Mais la création de structures inclusives, qui permettent aux personnes rencontrant des problèmes psychiques de participer à la société et d'y rester, est également importante. Ainsi, les écoles et les employeur*ses ont l'obligation de concevoir leurs lieux d'apprentissage et de travail de sorte que les besoins individuels des personnes souffrant de maladies psychiques soient couverts. En plus de sensibiliser et de promouvoir l'acceptation des maladies psychiques au sein de l'organisation, les associations de jeunesse ont aussi la responsabilité de créer des structures qui permettent aux personnes souffrant de maladies psychiques de participer activement au groupe.

5. Rôle du CSAJ

Dans tous ses projets et dans la collaboration au secrétariat, le CSAJ veille à promouvoir l'inclusion. Le CSAJ s'engage en faveur de l'inclusion au sens des positions et principes exposés ci-dessus. Il le fait en exerçant un travail de lobbying pour des mesures politiques d'inclusion des enfants, des adolescent*es et des jeunes adultes. De plus, le CSAJ met à disposition de ses organisations membres du matériel sur le thème de l'inclusion, afin que les organisations membres puissent aussi porter activement le thème de l'inclusion dans leur association. Si nécessaire, les organisations membres peuvent aussi être redirigées vers des organisations ayant des compétences sur les domaines thématiques spécifiques à l'inclusion, et les organisations œuvrant dans le domaine de l'inclusion sont activement encouragées à rejoindre le CSAJ. Le CSAJ initie des projets en collaboration avec des organisations actives dans le domaine de l'inclusion et invite ses organisations membres à se rapprocher proactivement du CSAJ avec des idées de projet.

¹² Unicef, Santé mentale des jeunes, [Santé mentale des jeunes | unicef.ch](https://www.unicef.ch/fr/sant%C3%A9-mentale-des-jeunes).